

LA  
**semaine**  
DE  
**Religieuse**  
MONTREAL

---

**Sommaire**

I Adresses à faire en chaire. — II Solennités de titulaires. — III Correspondance romaine. — IV Liturgie : Décrets nouveaux. — V Le Révérend Père J.-C. Carrier C. S. C. — VI Tristes visiteurs. — VII L'An e est immortelle. — VIII Cercle Ouvrier de Montréal : Œuvre de jeunesse. — IX Aux prières. — X L'Ordo de 1905. — XI Ordo des fidèles.

---

**ANNONCES A FAIRE EN CHAIRE**

**Dimanche le 27 novembre**

Fête de S. François-Xavier ; premier vendredi du mois ; jeûne mercredi et vendredi, neuvaine de l'Immaculée-Conception (1) et, dans le diocèse de Sherbrooke, 11e annivers. du sacre de l'évêque.

---

**SOLENNITES DE TITULAIRES**

**Dimanche, le 4 décembre**

DIOCÈSE DE MONTRÉAL. — Solennité des titulaires de Saint-André et de Saint-François-Xavier (Verchères) (2).

DIOCÈSE DE SAINT-HYACINTHE. — Solennité des titulaires de Saint-André (Acton Vale) et de Saint-François-Xavier (West Shefford).

DIOCÈSE DES TROIS-RIVIÈRES. — Solennité du titulaire de Saint-François-Xavier (Batiscan).

DIOCÈSE DE SHERBROOKE. — Solennité des titulaires de Saint-André (Sutton Flat), de Sainte-Bibienne (Richmond) et de Saint-François-Xavier (Brompton).

DIOCÈSE DE NICOLET. — Solennité du titulaire de Saint-François-Xavier.

DIOCÈSE DE VALLEYFIELD. — Fête du titulaire de Sainte-Barbe.

**Jedi, le 8 décembre**

Fête du titulaire de l'Immaculée-Conception.

---

(1) En faisant cette neuvaine, même privément, chaque fidèle peut gagner : 1o 300 jours d'indulgences à chaque exercice ; 2o une indulgence plénière en se confessant, communiant et priant aux intentions du pape, dans le cours de la neuvaine ou l'un des huit jours suivants (du 29 novembre au 15 décembre).

(2) Le titulaire de Coughnawaga (St-François-Xavier) étant chômé, n'a pas de solennité le dimanche suivant.

## CORRESPONDANCE ROMAINE

Rome, le 26 octobre 1904.

**L** vient de mourir, et d'une manière tragique, un prélat qui jouissait à Rome d'une vraie réputation de savant. Mgr Bartolomeo Grassi-Landi se trouvait à San Romano, pays où il affectionnait à passer les vacances et faisait réparer une petite église. Il était allé surveiller les travaux quand la voûte s'effondra subitement, et il mourut sur le coup. Mgr Grassi-Landi a été ainsi enlevé tout jeune à la science musicale. Il s'était cantonné dans une spécialité. On sait que les dièses et les bémols employés dans la musique sont des tons *faux*, puisqu'ils sont un compromis entre le dièse d'une note et le bémol de sa suivante. Il avait rendu à la gamme sa pureté primitive et avait fait un piano dépourvu de touches noires, où chaque son était vraiment celui qu'il occupe dans l'échelle musicale. Pour jouer de cet instrument il fallait écrire la musique d'une façon spéciale, car le sol dièse n'était point le la bémol, et de plus apprendre tout un clavier nouveau. C'est précisément cette difficulté qui a empêché les vues très justes de Mgr Grassi-Landi de se répandre : il devait lutter non seulement contre le préjugé, mais rompre avec des habitudes aussi universelles que séculaires. Son système condamnait tous les pianos, orgues ou harmoniums, toutes les partitions écrites ; il obligeait tous les pianistes du monde à refaire leurs gammes et à désapprendre ce qu'ils savaient, pour se mettre dans la tête une musique nouvelle. Poser ainsi le problème était montrer son insolubilité. Mais cela ne change pas la question ; en théorie Mgr Grassi-Landi avait raison, et son piano était le piano idéal.

— Le genre de possessions qui cause en Italie le plus d'ennuis est celui d'un objet artistique, qu'il soit un monument important, un tableau ou une statue. Les Italiens qui ont pendant des siècles vendu leurs richesses artistiques à l'étranger, à ce point qu'il fallût que

sous Pie VII, l'édit Pacca vint mettre sinon un terme, au moins une sourdine à cet exode, sont maintenant pris d'un beau zèle et n'ont plus à la bouche que les mots d'intégrité du patrimoine artistique de la nation. Ils comprennent cependant la garde de ce patrimoine d'une curieuse façon. A la Chartreuse de Saint-Martin, près de Naples, transformée maintenant en un musée, c'est un soldat, qui d'un air ennuyé, quand il n'est pas dédaigneux, vous fait vénérer les reliques de saints rangées dans des reliquaires dorés autour du maître autel. Dans d'autres endroits, ils se font eux-mêmes les dévaliseurs de ce patrimoine. C'est ainsi qu'une vieille église de Ravenne, *Sant' Appolinare in Classe*, avait encore jusqu'en 1897 son toit couvert de tuiles romaines datant du IV et Ve siècle. Elles étaient en fort bon état, malgré un service de 14 siècles ; mais cela ne faisait pas l'affaire d'un industriel qui avait des briques à vendre, et qui persuada au gouvernement qu'il fallait refaire le toit de l'église. Il garda soigneusement les anciennes tuiles romaines pour son usage personnel et plaça les nouvelles. Celles-ci ne valaient pas les anciennes ; on s'en aperçoit aux réparations.

— Mais le comble, c'est ce qui vient de se passer à propos d'une chape de la cathédrale d'Ascoli-Piceno, merveilleux travail du XIIIe siècle, qui a été volée à cette église. Elle fut transportée à Londres ; et le gouvernement anglais en avertit le gouvernement italien, qui envoya sur place un détaché du ministère de l'Instruction Publique pour constater le vol. Il était indéniable. Les voleurs anglais alors entrèrent, selon leur usage, en pourparlers avec ce délégué, et proposèrent le rachat au gouvernement italien, qui refusa. Ils vendirent donc cet objet à M. Pierpont Morgan ; et voici qu'à peine cette nouvelle connue, les journaux partent en guerre pour sommer presque M. Pierpont Morgan d'avoir à rendre à l'Italie ce qui constitue le patrimoine artistique de la nation. C'est d'ailleurs un bien volé qui déshonorerait sa collection. Si j'étais M. Pierpont Morgan, je répondrais qu'il ne leur convient pas de parler de corde dans la maison

d'un pendu ; et qu'entre acheter un objet volé et prendre les États du Saint-Siège, il y a une grande différence.... Ils ont d'ailleurs un moyen très simple : acheter la chape au prix auquel elle a été payée. Il y a gros à parier que le gouvernement ne trouvera point l'argent.

— Les sœurs du Souverain-Pontife habitaient au Corso Vittorio Emanuele. 325. Toujours vêtues de noir, elles ne sortaient que le soir en voiture fermée pour aller au Vatican ou prendre un peu d'air. Le Souverain-Pontife veut empêcher qu'on ne se serve d'elles pour essayer de peser sur sa conduite ; aussi ne vont-elles faire de visites, voir une communauté religieuse, que sur le désir de leur frère. C'est ainsi qu'elles sont allées dernièrement chez les Ursulines de Villa Maria, qui avaient installé dans leurs locaux un asile pour enfants—sous le nom d'Asile de Pie X. Elles viennent maintenant de changer leur logement, et vont aller au Borgo Nuovo, près du Vatican, pour être plus rapprochés de leur frère, et se soustraire ainsi d'une manière plus efficace à la curiosité publique, parfois gênante pour elles.

— L'Exposition Mariale, qui devait ouvrir ses portes au commencement de novembre, ne sera prête que vers la fin de ce mois, et encore sera-t-elle bien en retard. On cherche à réunir le plus grand nombre d'objets intéressant le culte de la Sainte Vierge. Parmi ceux-ci se trouvera une collection assez importante de médailles de dévotion consacrées à honorer la Mère de Dieu. Notons, à ce sujet, que les médailles romaines du XV et du XVI<sup>e</sup> siècle offrent souvent les deux figures accolées de Notre-Seigneur et de sa Sainte Mère ; comme si la dévotion ne devait pas désunir ces deux augustes figures et nous montrer ainsi que, selon le Bienheureux Grignon de Montfort, nous devons aller à Jésus par Marie. Cette exposition est mise sous le patronage de l'*Immacolata Concezione*, ce qui était naturel, et elle constituera certainement la plus belle réunion d'objets d'art destinés à glorifier la reine de la terre et du ciel.

Rome, le 2 novembre 1904.

— Le 2 novembre ramène toujours des idées mélancoliques à cause des souvenirs que rappelle cette date. Mais à Rome elles ne sont point ordinairement aidées par la mélancolie du ciel. C'est par un beau soleil que l'on s'achemine au champ des morts ; et celui-ci ne porte point avec lui cet air de sombre tristesse et de deuil que nous lui voyons ailleurs. Tombes de marbre richement sculptées, chapelles funéraires ornées avec goût, couvertes de fresques aux couleurs voyantes ou d'éclatantes dorures, monuments qui exaltent plus le faste du défunt qu'ils ne parlent des regrets causés par sa perte, voilà ce que l'on remarque à l'Agro Verano. Les cardinaux qui appartiennent à la Congrégation de la Propagande y sont ensevelis dans une chapelle spéciale à trois étages. En haut, est une chapelle simple mais pieuse ; en-dessous, un caveau largement éclairé et destiné à la sépulture des cardinaux ; en bas, un troisième caveau s'ouvrant de plein pied avec le sol est réservé aux élèves de la Propagande. Les princes de l'Église ensevelis dans les caveaux de la Propagande y sont oubliés, en ce sens que jamais on ne vient déposer sur leur *loculus* une fleur, un souvenir. Il n'y a qu'une exception. Chaque année une main amle et fidèle vient orner d'une couronne de chrysanthèmes le *loculus* où repose le cardinal Jean-Baptiste Pitra, bénédictin français, qui a été une des gloires de son ordre et de l'Église.

— La population de Rome étant de 500,000 habitants et en augmentation de 4,000 sur celle de l'année dernière, le nombre total des morts ensevelis au Campo Verano est de 10,520. Ce chiffre est supérieur seulement de 90 à celui que l'on avait enregistré l'année passée ; ce qui prouve que la mortalité ne s'est point accrue en raison directe de l'augmentation des habitants. Sur ce nombre on ne compte que 60 crémations, nombre véritablement exigü, et qui montre combien ce mode de destruction du corps humain répugne aux idées chrétiennes et à nos sentiments intimes.

— L'avenir est aux jeunes. C'est le cri que l'on pousse un peu de tous les côtés dans notre vieille Europe, mais plus spécialement

en France. C'est de cela qu'est sorti le *Sillon*, l'Association de la Jeunesse catholique. Etre jeune, c'est posséder un dévouement que n'a pas refroidi l'ingratitude ; des forces que n'a point affaiblies l'âge ; une ardeur exubérante que n'a point parfaitement assagi l'expérience. Les jeunes ont du bon. Ils peuvent faire ce que d'autres, plus âgés, se contenteraient de rêver. Mais pour que leur action soit efficace, il faut qu'elle soit en tout soumise à l'autorité. Si ce n'est pas toujours ce par quoi se distinguent les jeunes, ce ne sera certes point le reproche que l'on pourra adresser à l'Association Catholique de la Jeunesse Canadienne-Française, fondée à Montréal. Cette association a un bulletin qui s'appelle le *Semeur*. Ce titre rappellerait le *Sillon*, dont l'action est assez contestée en France. Mais quelle différence entre les deux associations. La première est complètement dans la main et sous l'autorité des évêques, et le *Semeur* s'ouvre par un magistral discours de Mgr Bruchési. Si le *Sillon* déclare au Souverain-Pontife aimer avec enthousiasme, avec passion, la République démocratique, ce qui est assurément son droit, mais semblait une affirmation inutile en présence du chef suprême de l'Église ; le *Semeur* n'affirme rien autre chose que son programme nettement et exclusivement catholique. Il est identique à celui de la Jeunesse Catholique Française ; et de même que le pape l'a approuvé solennellement dans son discours ; de même l'archevêque de Montréal a fait sien le programme de la jeune association canadienne. La piété, base de tout, l'étude qui développe l'intelligence et nourrit le dévouement, l'action enfin qui met les deux premières qualités au service de l'Église ; tel est le programme de cette Association qui peut ainsi donner la main à la Jeunesse catholique française.

— Les démocrates chrétiens s'agitent beaucoup en ce moment en Italie, à propos des élections, Jamais le fameux *non expedit* n'avait été tant discuté. Certes on n'arrive pas à dire qu'il faut le franchir ; mais on cherche à prouver qu'il ne peut plus exister, qu'il condamne en Italie *la vie chrétienne* à une mort lente, paralyse les courages et étouffe toutes les bonnes volontés. Si les catholiques comme parti

ne peuvent pas voter, du moins les individus doivent pouvoir défendre leurs libertés en faisant triompher, sinon un candidat des leurs, au moins un nom qui ne soit pas systématiquement hostile à l'Église. Le duel à ce sujet existe surtout entre *l'Osservatore Cattolico* de Milan et *l'Unità Cattolica* de Florence. On avait même annoncé que dans le nord de l'Italie quelques catholiques, hommes d'action, présenteraient leur candidature ; mais ces informations intéressées furent aussitôt démenties par ceux qui en étaient l'objet. Et seul M. Cornaggia resterait sur la brèche, continuant à se présenter, bien que catholique déclaré, à Milan. On pourra trouver cela étrange, et mettre la conduite de ce catholique en opposition avec ses convictions. Il y a cependant un moyen d'expliquer les choses. Il se peut fort bien que M. Cornaggia ait demandé au Saint-Siège, et ait obtenu, sous certaines clauses, la permission de poser sa candidature. Le fait n'est point nouveau : dans l'ancienne Chambre italienne, il y avait, à ma connaissance, trois députés qui avaient sollicité et obtenu la même faveur, l'un du Saint Office, l'autre de la Sacrée Pénitencerie, le troisième du pape par l'intermédiaire de son évêque.

— Mais ce qu'il y a d'intéressant à constater, c'est que les journaux donnés comme inspirés par M. Giolitti, poussent des cris d'orfraie à la seule pensée que des catholiques penseraient à s'unir sur le terrain catholique et à élire des députés catholiques. Ils ne le peuvent concevoir, et appellent toutes les foudres nationales contre une audace sans pareille qui arriverait à compromettre la stabilité des institutions. Viennent les républicains mille fois mieux que les catholiques. D'après eux tout le monde doit se liguier contre une candidature cléricale, toute dissension doit disparaître devant ce danger ; car jamais l'Italie n'en courrait un plus grand que si les catholiques arrivaient à avoir la majorité dans le Parlement.

— Ces déclarations des organes du gouvernement sont curieuses. On voudrait bien se servir de l'Église pour arrêter le flot des candidatures républicaines ; mais les remplacer par des candidatures catholiques serait, pour ces hommes aveuglés, un remède pire que le mal.

DON ALESSANDRO.

## LITURGIE

## DÉCRETS NOUVEAUX

10. *Les prières après la messe.* — Le décret de la Sacrée Congrégation des Rites du 17 juin 1904 accorde une indulgence de sept ans et sept quarantaines au prêtre, et à quiconque récite avec lui, à la fin des prières qui suivent la messe privée, une *triple* invocation au Sacré-Cœur de Jésus. La Sacrée Congrégation des Rites a transmis, par le Vicariat, la déclaration qu'on va lire aux recteurs des églises et à toutes les communautés religieuses de Rome. On avait ainsi interrogé :

I. Suffit-il, pour gagner les indulgences, que le prêtre dise seulement : *Cor Jesu sacratissimum*, et que le peuple réponde : *Miserere nobis* ?

II. Est-il obligatoire de réciter cette invocation à la suite des prières déjà prescrites après la célébration de la messe ?

La Sacrée Congrégation a décidé de répondre :

I. *Affirmative.*

II, Bien qu'une obligation proprement dite ne soit pas imposée par le Souverain-Pontife, Sa Sainteté veut cependant qu'il soit pourvu à l'uniformité et, par suite, que tous les prêtres soient exhortés à réciter cette invocation.

Donné à Rome, à la Secrétairerie de la dite Congrégation, le 19 août 1904.

A. card. TRIPEPI, *préfet.*

D. PANICI,

*Archevêque de Laodicée, Secrétaire.*




20. *Médaille miraculeuse.* — Par bref du 6 juin 1904, Sa Sainteté Pie X accorde à tous les fidèles qui portent la médaille miraculeuse, pourvu qu'elle soit bénite et qu'ils l'aient reçue d'un prêtre muni de pouvoir à cet effet, une indulgence de *cent jours*, applicable aux âmes du purgatoire, toutes les fois qu'ils reciteront en latin ou dans tout autre langue l'oraison jaculatoire : *O Maria sine labe concepta, pro nobis ad te recurrentibus ora.*— "O Marie conçue sans péché, priez pour nous qui avons recours à vous."

30. *Notre-Dame du Sacré-Cœur.* — Par un autre bref du 28 juin 1904, le Saint-Père, à la demande du supérieur général des Missionnaires du Sacré-Cœur, accorde *cent jours d'indulgence* à tous ceux qui réciteront dévotement en latin ou dans tout autre langue l'invocation : *Nostra Domina a Sacro Corde, oru pro nobis.*— "Notre-Dame du Sacré-Cœur, priez pour nous." Comme la précédente, cette indulgence est applicable aux âmes du purgatoire.

---

### LE REVEREND PERE J.-C. CARRIER, C. S. C.

---

 E Révérend Père J.-C. Carrier, de la Congrégation de Sainte-Croix, vient de mourir à l'Hôtel-Dieu de Montréal, à l'âge de soixante-onze ans.

Souffrant depuis près d'un an d'une maladie qui ne pardonne pas, même aux constitutions les plus robustes, le Père Carrier avait résisté vaillamment au mal qui le rongait. Mais huit jours avant son décès, il se vit contraint d'abandonner tout ce qui l'attachait au Collège Saint-Laurent, pour se rendre à l'Hôtel-Dieu, où son médecin pouvait le traiter plus efficacement, non en vue d'une guérison, mais pour procurer des effets anesthésiques devenus absolument nécessaires.

Le service funèbre fut chanté mardi dernier par Mgr Rasicot, en l'église paroissiale de Saint-Laurent. Les confrères en religion du défunt, le nombreux personnel du Collège, les représentants de tous les ordres religieux du diocèse et plusieurs membres du clergé séculier, ainsi qu'une foule d'amis, s'étaient fait un devoir de rendre un dernier hommage au regretté religieux dont la vie fut remplie par le travail et la prière.

Le Père Carrier était né en Savoie, au mois de juillet 1833. A vingt-un ans, il venait en Amérique comme missionnaire et entra dans la Congrégation de Sainte-Croix, à Notre-Dame, Indiana. En 1863, à la demande du général Sherman, il visita l'armée des fédérés, et on lui offrit la charge de chapelain. Il revint à Notre-Dame, et, en 1866, il alla visiter la France dans l'intérêt de sa communauté ; il obtint une audience de Napoléon III, qui lui offrit de riches présents, entre autres un magnifique télescope et un colossal ostensor.

L'impératrice Eugénie lui donna un calice artistement ouvragé, et une couronne de pierres précieuses qui a été déposée au front de la statue de la Vierge, sur le dôme de l'Université de Notre-Dame, Indiana.

C'est en 1878 que le Père Carrier arriva au Collège Saint-Laurent, où il organisa le département scientifique, prépara l'affiliation à l'Université Laval, enseigna la physique et les sciences naturelles, et fonda le musée et la bibliothèque. L'œuvre principale, presque unique de sa vie, depuis huit ans, fut la création de ce musée.

Le Père Carrier était membre de plusieurs sociétés savantes d'Europe et d'Amérique, maître-ès-arts, licencié-ès-sciences. Il publia plusieurs conférences scientifiques et collabora à plusieurs revues françaises et anglaises. Mais de ces différents titres, de ces connaissances variées dans les sciences naturelles, de ces relations avec les plus hautes personnalités, il sentait toute la vanité, et s'appliquait surtout à devenir un saint prêtre et un religieux parfait. C'est donc avec une profonde gratitude envers Dieu pour la robuste santé dont il l'avait

doné, qu'il aimait à dire à ses confrères que jamais, depuis son ordination à la prêtrise, il n'avait manqué un seul jour de dire sa messe, alors même qu'il était sur la mer ou sur le champ de bataille. Ce fut pour lui, il y a deux mois, un bien douloureux sacrifice, lorsqu'il fut complètement empêché de célébrer les saints mystères. Dieu voulait de son prêtre cette dernière épreuve. Et si elle lui fut pénible, elle lui fut méritoire. Il en est récompensé actuellement là-haut, où Dieu, nous l'espérons, l'a reçu au pardon et à la miséricorde. — (R. I. P.)

Saint-Laurent, 17 novembre 1904.

## TRISTES VISITEURS

(De la *Vérité* de Québec)

**N**OUS avons reçu ces jours derniers la visite d'un certain nombre d'ouvriers français, soi-disant délégués par le gouvernement français pour étudier la situation économique de l'Amérique. Leur visite n'a pas fait grand bruit, perdue qu'elle a été dans le tourbillon électoral ; mais il paraît que ces messieurs ont profité de leur passage à Montréal pour exhiber le fond de leur âme.

Voici un extrait de la lettre, très claire, publiée à ce sujet dans la *Patrie*, de Montréal, par M. Gaston P. Labat, un Français qui habite notre pays depuis assez longtemps :

“ Les délégués ouvriers français, envoyés par le gouvernement de France, ont laissé leur dernière carte de visite à Montréal, dans la Salle Saint-Joseph, samedi soir.

“ C'est une triste carte : car elle a laissé un souvenir

non regrettable de leur départ, mais très regrettable de leur passage parmi nous.

“ Et d'abord, s'ils avaient fait et dit à leur arrivée ce qu'ils ont fait avec intention à leur départ, ils n'auraient pas été reçus, tant à Montréal qu'à Québec ; mais ils auraient été bel et bien conspués.

“ Le public jugera.

“ Payés par le gouvernement français pour leur voyage soi-disant d'instruction, ils ont insulté la France et le Canada.

“ Après avoir émis des idées fausses et désordonnées, qui grisent comme le premier verre de boisson auquel on n'est pas accoutumé, ils ont dit ceci :

“ 1o Que le drapeau tricolore n'était pas celui de la France ;

2o Que la Marseillaise n'était pas l'hymne nationale de la France ;

“ 3o Enfin, montrant sarcastiquement le drapeau du Sacré-Cœur, ils ont dit que le vrai et unique drapeau actuel était le drapeau rouge ; et que le chant national était celui de l'“Internationale”, qu'un délégué allait chanter, engageant les auditeurs, auxquels on en remit le refrain, d'accompagner.

“ C'est à ce moment que je sortis écœuré pour écrire, non tout ce qui a été dit d'horrible et d'inférieur dans cette réunion, mais pour donner un démenti formel aux délégués ouvriers français, sur les trois paragraphes mentionnés plus haut...”

Si la France nous envoie d'autres individus de ce type, nous les traiterons en pestiférés, quels que soient leurs noms et leurs titres.

Le plus sûr moyen pour la France de ruiner ce qui lui reste de prestige moral au Canada, c'est de faire de l'anticléricalisme un article d'exportation.

## L'ÂME EST IMMORTELLE

**N**OUS empruntons aux " Mémoires du comte de Falloux " l'anecdote suivante :

La comtesse Rzewuska, qui vivait surtout de souvenirs, racontait admirablement les histoires du passé ; entre autres celle-ci :

" J'ai eu dans ma famille un exemple bien frappant d'une douloureuse incrédulité religieuse, heureusement suivie d'une éclatante conversion. Mon aïeul, le prince Lubomirski, surnommé le " Salomon de la Pologne ", voulut nier son Dieu et son âme pour se livrer sans frein à toutes les jouissances dont il était entouré ; il commença même, sur cette thèse, un grand ouvrage auquel il consacrait de nombreuses veilles. Fatigué et agité par ce travail, il poussa un jour sa promenade au-delà des limites ordinaires et rencontra une vieille femme chargeant un âne de feuilles sèches et de branches mortes. N'avez-vous pas d'autres métiers ? lui demanda-t-il. — Hélas ! non. Mon mari soutenait seul toute sa famille. J'ai eu le malheur de le perdre et il ne me reste pas même de quoi payer une messe pour le repos de son âme. — Tenez, dit-il, en lui jetant plusieurs pièces d'or, faites-en dire tant que vous voudrez. Et il revint sur ses pas, peu attentif aux bénédictions de la vieille femme. Le soir même, livré à toute l'ardeur de son travail favori, il aperçoit un paysan debout, immobile, en face de son bureau ? " Que fais-tu là ? Qui t'a permis d'entrer ? — s'écrie le prince, agitant violemment sa sonnette pour reprocher à ses gens cette inexcusable négligence. Ceux-ci protestent qu'ils n'ont rien vu, et l'aventure demeure inexpliquée. "

" Le lendemain, à la même heure, même apparition du silencieux et insaisissable visiteur. Cette fois, mon aïeul n'appela personne. Il jeta sa plume loin de lui,

marchant droit vers le paysan : " Qui que tu sois, malheureux, que viens-tu chercher ? — Je suis le mari de la veuve que vous avez secourue, il y a deux jours ; j'ai demandé à Dieu la grâce de payer votre bienfait par ces seuls mots : L'âme est immortelle ! " — Le fantôme disparut en même temps ; et le prince Lubomirski, appelant en hâte sa famille, déchira devant elle son manuscrit. Ces pages lacérées existent encore. L'orateur qui prononça l'oraison funèbre de Lubomirski dans la cathédrale de Varsovie, tenait le fait du prince lui-même ; il le répéta en chaire et il est consigné dans notre livre généalogique. "

" Cette histoire me paraît digne d'être conservée ; car ceux-là mêmes qui nient toute intervention visible de la divinité parmi nous, seront forcés de constater que le génie du " Salomon de la Pologne ", poursuivant de toutes ses forces les preuves du matérialisme, fut conduit par une involontaire conviction à cette redoutable vérité : l'âme est immortelle ! "

## CERCLE OUVRIER DE MONTREAL

### ŒUVRE DE JEUNESSE

**N**OUS avons déjà annoncé à nos lecteurs l'établissement dans notre ville d'une Œuvre de Jeunesse digne de tous les éloges et de tous les encouragements : le Cercle Ouvrier de Montréal, 647, rue Lagachetière.

Ce cercle a été fondé de l'année dernière, avec l'approbation de Mgr l'archevêque. Il est sous la direction des chers Frères de Saint-Gabriel, lesquels dirigent depuis assez longtemps le Patronage des Apprentis, et se font un plaisir de mettre leurs salles à la disposition des associés du nouveau cercle.

Aussi bien, ces deux œuvres se touchent-elles de près. Le but du Cercle est de compléter le bien commencé par le Patronage, en don-

nant aux anciens, et à d'autres, le moyen de passer quelques bons moments de loisir avec leurs maîtres et leurs anciens camarades. En toute saison, il est permis aux associés de prendre part aux jeux variés que possède le Patronage. Et pendant l'été, ils peuvent se livrer en plein air à une foule d'amusements sportiques, sur le vaste terrain récemment mis à la disposition de l'institution.

Les conditions d'admission dans le Cercle Ouvrier de Montréal sont très faciles : bonnes références ; promesse d'observer les règlements de l'association ; avoir au moins seize ans ; payer un droit d'entrée de 50 cents et une contribution mensuelle de 25 cents.

L'œuvre n'a pas d'autres ressources que ces faibles cotisations et le produit d'une ou deux séances annuelles. Elle commence donc bien humblement, se confiant en la divine Providence. Mais peut-être se trouvera-t-il bientôt des âmes généreuses, capables de comprendre le bonheur que l'on goûte à rendre plus heureuse la classe ouvrière et à la préserver contre les dangers de toutes sortes qu'offre une ville comme Montréal—surtout pour les jeunes gens.

C'est le vœu que viennent de formuler les Frères de Saint-Gabriel ; et c'est le souhait ardent des autorités ecclésiastiques du diocèse.

Car cette œuvre ne saurait grandir et se développer sans le concours de la charité privée. Et au point de vue social, comme au point de vue chrétien, c'est une œuvre devenue nécessaire—en ces temps si périlleux pour la foi et les mœurs.

---

## AUX PRIERES

---

M. l'abbé Lebas, supérieur général de la Compagnie de Saint-Sulpice, décédé à Paris, France.

Rév. Père J.-C. Carrier, de la Congrégation de Sainte-Croix, décédé à Montréal.

Sœur Sainte-Véronique de Binasco, née Caroline Lessard, des Sœurs de la Congrégation de Notre-Dame, décédée à Montréal.

## L'ORDO DE 1905

**L'**ORDO provincie Marianopolitane, ainsi que « l'Ordo des offices chantés », pour l'année 1905, est maintenant en vente à l'archevêché et chez plusieurs libraires de Montréal.

C'est avec plaisir qu'on trouve dans l'Ordo latin, à la suite du mois de décembre, quelques pages laissées sans impression, et destinées à recevoir des notes de messes ou autres. C'est un supplément accordé à ceux pour qui la page non imprimée à la suite de chaque mois ne suffit pas.

On peut se procurer des exemplaires simplement brochés ; d'autres brochés avec pages perforées, à l'usage de ceux qui détachent les feuilles de l'ordo pour les déposer dans leur bréviaire ; et enfin des exemplaires cartonnés avec tranche rouge et titre en lettres d'or.

Le prix des Ordos est comme suit : Ordo relié, 35c. ; Ordo perforé, 30c. ; Ordo simplement broché, 25c. ; Ordo deschantres, 15c.

Ceux qui retarderont de donner leur commande feront bien d'indiquer laquelle de ces catégories d'ordos ils veulent avoir, avec entente qu'à défaut des exemplaires indiqués la commande portera sur les exemplaires d'autres catégories.

Ceux qui achètent pour eux-mêmes doivent s'adresser ou à leur évêché respectif ou à un libraire ; ceux-là seuls qui font le commerce peuvent s'adresser chez les imprimeurs, MM. Arbour & Laperle, 419 et 421, rue Saint-Paul, Montréal.

### ORDO DES FIDELES

Dimanche, le 27 novembre

Messe du 1er dim. de l'Avent, *semi-double* ; mém. de S. Léonard, 3e or. *Deus, qui de beatæ*, (dans le diocèse de Valleyfield, 3e or. de l'oct. de Ste Cécile) ; préf. de la Trinité. — Vêpres du dim. ; mém. de S. Léonard (après celle de Ste Cécile, dans le diocèse de Valleyfield.)